



Concours de compositions 2023

Formulaire de dépôt de composition(s)

A transmettre au secrétariat FITF pour le 31 mai 2022 au plus tard

Concerne la (les) composition(s) suivante(s), en annexe :

- championnat de France
- championnat de France des dames

Je soussigné (prénom, nom et numéro d'adhérent)

Affirme sur l'honneur être le compositeur de la fanfare (des fanfares) originale(s) et inédite(s) ci-jointe(s) et m'engage à la(les) garder confidentielle(s) jusqu'à la délibération du jury.

Je sais que par originales il est entendu des fanfares ne reprenant pas des phrases ou des passages d'autres fanfares existantes et que par inédites il est entendu des fanfares :

- De composition récente,
- N'ayant pas fait l'objet de diffusion par exemple par enregistrement disponible dans le domaine public,
- N'ayant pas été imposées à un concours ou y avoir été interprétées comme fanfare au choix.

Par la présente, je déclare adhérer au règlement du concours de compositions pour les épreuves imposées des deux championnats solo.

Si ma/mes fanfare(s) est/sont retenue(s), je renonce expressément à mes droits sur celle(s)-ci et autorise la FITF, à l'intégrer ou les intégrer dans sa parthèque et à la ou les publier.

Sachant que les candidats à une épreuve ne peuvent pas y présenter une composition, je m'engage à ne pas m'inscrire à l'épreuve concernée par ma composition.

(Date et Signature)